CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81158** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE 15/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 151 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FRESLES 2008B80085

Siret : 504 237 918 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3375840

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 451 888

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 451 888

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : BADIE MACONNERIE

507 ROUTE DE MESNIERES
76270 FRESLES

Téléphone : 02 35 17 54 34 **Fax :** 02 32 97 96 24

Portable : 06 79 76 48 56

Responsabilité légale :
BADIE MARIE-HELENE, LYDIE, PAULETTE CO-GÉRANTE / BADIE FRANCOIS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@badiemaconnerie.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 705 708 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/01/2026 08:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.